

# RIBER

Communiqué de presse

---

## Assemblée Générale Mixte du 23 juin 2020

- **Distribution en numéraire mise en paiement le 30 juin**
- **Renouvellements de mandats et nomination d'un nouveau membre au Conseil de Surveillance**
- **Approbation du transfert de la cotation des titres RIBER d'Euronext Paris vers Euronext Growth**

*Bezons, le 23 juin 2020 - 18h00 - Dans le contexte de crise sanitaire provoquée par l'épidémie de Covid-19, l'Assemblée Générale Mixte de ce jour s'est tenue à huis clos sous la présidence de M. Didier Cornardeau, Président du Conseil de Surveillance de RIBER. Le quorum s'est établi à 54,1 %. Les actionnaires, qui se sont exprimés par correspondance ou par procuration, ont adopté toutes les résolutions proposées par le Directoire de la Société, à l'exception la 19<sup>ème</sup> résolution.*

### **Approbation des comptes de l'exercice 2019**

L'Assemblée Générale a approuvé les comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2019.

### **Distribution d'une somme prélevée sur le compte « prime d'émission »**

L'Assemblée Générale a approuvé l'affectation du résultat de l'exercice 2019 et la distribution d'une somme prélevée sur le compte « prime d'émission » à concurrence de 0,03 euro par action. Cette distribution sera détachée le 26 juin 2020 et mise en paiement le 30 juin 2020.

### **Evolution de la composition du Conseil de Surveillance**

L'Assemblée Générale a renouvelé les mandats de Mmes Annie Geoffroy et Christine Monier, et de M. Bernard Raboutet. La résolution portant sur la ratification de la cooptation de M. Nicolas Grandjean a été approuvée.

L'Assemblée Générale a également nommé M. Pierre-Yves Kielwasser en tant que membre du Conseil de Surveillance pour une durée de deux exercices. Le Conseil de Surveillance estime que sa nomination lui permettra d'enrichir ses compétences et ses réflexions dans le cadre de ses décisions.

Le Conseil de Surveillance compte désormais six membres, dont deux femmes. La proportion des membres indépendants s'établit à 67 %.

### **Approbation du transfert de la cotation des titres RIBER d'Euronext Paris vers Euronext Growth**

L'Assemblée Générale a approuvé le projet de demande de radiation des titres de la société des négociations sur le marché réglementé Euronext Paris (compartiment C) et d'admission concomitante aux négociations sur le marché Euronext Growth Paris, et conféré tous pouvoirs au Directoire à l'effet de mettre en œuvre ce transfert de marché de cotation.

Cette opération vise à permettre à RIBER d'être cotée sur un marché plus approprié à la taille de l'entreprise. Ce transfert devrait ainsi simplifier le fonctionnement de la Société et diminuer ses coûts, tout en lui permettant de continuer à bénéficier des attraits des marchés financiers.

Le Directoire, qui s'est réuni consécutivement à l'Assemblée Générale, a décidé de mettre en œuvre ce transfert. Sous réserve de l'accord d'Euronext Paris SA, la cotation des actions RIBER sur Euronext Growth Paris s'effectuera dans le cadre d'une procédure accélérée d'admission aux négociations des actions existantes de la Société, sans émission d'actions nouvelles.

L'admission des actions RIBER sur le marché Euronext Growth Paris interviendra dans un délai minimum de deux mois. Un communiqué précisant cette demande d'admission est disponible sur le site Internet de la Société.

### **Autres résolutions**

Les actionnaires de RIBER ont adopté les résolutions qui comprenaient notamment :

- La politique de rémunération des mandataires sociaux de la Société et des membres du conseil, ainsi que les montants de la rémunération individuelle versée ou attribuée au titre de l'exercice 2019 aux membres du Directoire ;
- L'autorisation donnée au Directoire d'opérer sur les actions de la Société ;
- L'autorisation donnée au Directoire de réduire le capital par annulation d'actions propres détenues par la Société ;
- Les modifications statutaires relatives au fonctionnement du Conseil de Surveillance, ainsi que l'actualisation et la mise en harmonie des statuts de la Société.

Les actionnaires de RIBER ont rejeté la 19<sup>ème</sup> résolution relative à la fixation du montant de la rémunération annuelle globale des membres du Conseil de Surveillance, telle que visée à l'article L.225-83 du Code de commerce.

### **Décisions du Conseil de Surveillance à l'issue de l'Assemblée Générale**

A l'issue de l'Assemblée Générale, le Conseil de Surveillance s'est réuni, a confirmé le mandat de M. Didier Cornardeau en tant que Président du Conseil de Surveillance de la Société, et a renouvelé celui de M. Bernard Raboutet en tant que Vice-Président.

Le Conseil de Surveillance a redéfini la composition de ses comités. Le comité des nominations et des rémunérations est désormais composé de M. Didier Cornardeau, M. Bernard Raboutet et Mme Christine Monier, qui en assure la présidence. Le comité d'audit est désormais composé de M. Nicolas Grandjean, M. Pierre-Yves Kielwasser et Mme Annie Geoffroy, qui en assure la présidence.

*La Société remercie les actionnaires ayant participé à cette Assemblée Générale. Les conditions de quorum ainsi que le résultat détaillé du vote sont consultables sur le site internet de la Société dans sa version en français à l'adresse suivante : [www.riber.com](http://www.riber.com) / Investisseurs / Informations réglementées / Assemblées Générales.*

### **Biographie du nouveau membre du Conseil de Surveillance**

Diplômé d'un Master de l'Institut Français de Gestion (IFAG), **M. Pierre-Yves Kielwasser**, 34 ans, est notamment gérant de la SARL Ormylux (Luxembourg) et administrateur des sociétés SA Ormyswiss (Suisse) et TV8 Mont Blanc (France). Le groupe familial Kielwasser détenait 4.984.711 actions au 31 Mai 2020.

### **A propos de RIBER**

RIBER est un leader mondial d'équipement pour l'industrie des semi-conducteurs. L'entreprise conçoit et fabrique des systèmes d'épithaxie par jets moléculaires (MBE) ainsi que des évaporateurs destinés à l'industrie des semi-conducteurs. Elle offre également à ses clients un support technique et scientifique en assurant la maintenance de ses équipements, l'optimisation de leurs performances et de leurs rendements. A travers ses équipements de haute technologie, RIBER joue un rôle essentiel dans le développement de dispositifs semi-conducteurs avancés qui sont utilisés dans de nombreuses applications grand public, notamment dans les technologies de l'information, les réseaux de télécommunications 5G, les écrans OLED ou les nouvelles générations de cellules solaires.

RIBER est labellisée Entreprise innovante par BPI France. La Société est cotée sur le marché réglementé d'Euronext Paris (compartiment « C ») et fait partie des indices CAC Small, CAC Technology et CAC T. HARD. & EQ.

ISIN : FR0000075954 | Reuters : RIBE.PA | Bloomberg : RIB : FP

[www.riber.com](http://www.riber.com)

### **Contacts**

RIBER  
Laurent Pollet  
tél. : 01 39 96 65 00  
[invest@riber.com](mailto:invest@riber.com)

CALYPTUS  
Cyril Combe  
tél. : 01 53 65 68 68  
[cyril.combe@calyptus.net](mailto:cyril.combe@calyptus.net)